

À Larmor-Baden, des actions contre la pollution des mégots de cigarettes

Ouest-France

Lors du conseil municipal de Larmor-Baden (Morbihan), lundi 9 décembre 2024, les élus ont évoqué la lutte contre la pollution liée aux mégots de cigarettes et une convention avec GMVA (Golfe du Morbihan Vannes agglomération).



La commune va s'engager avec l'éco-organisme Alcome.

Lutte contre la pollution des mégots

Alcome est un éco-organisme agréé par l'État. Sa mission est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac, les mégots, dans l'espace public. Les objectifs de réduction sont de 25 % d'ici 2026 et 40 % d'ici 2027. Des actions sont prévues par Alcome, comme la fourniture d'outils de communication et de sensibilisation, la mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs de rue. Sans oublier un soutien financier aux communes au titre du nettoyage des rues et l'enlèvement et la prise en charge des coûts de revalorisation des mégots collectés séparément, à hauteur de 100 kg de mégots massifiés.

En contrepartie, la commune va faire un état des lieux des

lieux à forte concentration de mégots et des dispositifs de collecte existants, ainsi qu'une action de sensibilisation de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la commune. Selon le maire Denis Bertholom, cette convention pourrait rapporter de 1 500 € à 2 500 € à la commune par an.